

Cartes sur Table

Décryptage de la vie Lisloise

Journal de l'Association **Agir pour Tous**
et de l'opposition municipale



Agir pour tous
pour un Grand Lisle Rassemblé

N° 1 . SEPTEMBRE 2015

Éditorial

Un an et demi, déjà, s'est écoulé depuis l'élection municipale !

Nous voici devant vous avec un nouvel outil de démocratie, le premier numéro d'un bulletin d'« *Agir pour Tous* » !

Pour quoi faire ? : Faire la part des choses, vous informer, décrypter, décoder le flot de paroles colportées, dire notre vision des choses et (on ne le cache pas) être un peu poil à gratter, ce qui va peut-être indisposer, dans la majorité ou parmi les Lislois, certains adeptes de la pensée unique qu'ils fustigeaient avant ! L'exercice est périlleux et la probabilité est grande que notre Maire trouve dans notre analyse de son action, l'occasion de ressortir son éternel refrain sur la victimisation...

Pour autant il est de notre responsabilité d'opposition, hier aux affaires, d'alerter les Lislois sur les carences d'une majorité qui, un an et demi après l'élection, brille par son inaction, entre promesses non tenues, rétropédalages permanents et décisions rarissimes mais pour le moins surprenantes...

Nous avons voulu le ton taquin plutôt qu'acérbe, affirmé mais pas agressif, quitte à indisposer certains partisans du consensus de façade.

Un an et demi déjà que Mme Lherm est aux affaires et au lieu de s'occuper de vous, Lislois, elle reste engluée dans la critique mensongère de nos actions passées, attardée dans ce rôle d'opposition dans lequel elle se sent finalement si à l'aise.

Il y a d'autres voies ! Nous avons montré sur deux mandats que l'on peut faire autrement (même si tout n'a pas été parfait loin de là !)

Il faut s'attaquer au FOND, travailler sur le long terme !

Bref, un journal anti-rumeurs, un journal sur les faits, un journal qui vous permet ensuite de juger par vous-même !

Bref nous voulons jouer CARTES sur TABLE !!

Jean TKACZUK

Sommaire

- 2 Le commerce Lislois
Lisle cité dortoir en 2020?
- 2 Gravière de Ladin
Quitte à voir un défilé, nous préférons celui des miss à celui des camions....
- 3 Sivens : Une question de fond ?... de forme ?... ou de récupération
- 3 5 18 mois après...
Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ? Rafraichissons nous la mémoire
- 6 Saison culturelle au musée Lafage
La quoi ? la culture je vous dis !...
- 6 Sanctions contre le journal « Les amis de Lises »
- 7 8 9 Finances municipales
Imposture des « sans le sou aux poches pleines »
- 8 André Bermond
Du franc-parler s'en est allé !
- 9 Tarn & Dadou
Et si on se faisait plus petits pour mieux se faire entendre ?
- 10 11 Manifestations été 2015
Le secteur associatif au cœur de l'action !
- 12 Élections départementales
« je suis de tous les partis ! »

EFFONDREMENT du COMMERCE LISLOIS : la ville meurt à petit feu !

Les fermetures de commerces se succèdent malheureusement au cœur de notre bourgade et la Place Paul Saissac se désertifie dangereusement accentuant la frilosité d'éventuels repreneurs ou porteurs de nouveaux projets.

La question de la zone de chalandise fut au cœur de l'action municipale de 2008 à 2014 en créant ou accompagnant l'installation d'infrastructures nécessaires au développement démographique (école / collège / crèche...). Malgré les critiques de notre supposée inaction, malgré les promesses maintes fois répétées par Mme Lherm, qui se targuait d'une expérience personnelle salvatrice pour la ville, quelle est l'action de la nouvelle municipalité en faveur du commerce

Soutenir et dynamiser le tissu commercial fera également partie de nos priorités. Selon la demande déjà formulée en 2008 et renouvelée en 2014 par le **Syndicat des Commerçants du Tarn (UDICT)**, nous créerons une commission extra municipale qui aura pour objectif d'accueillir les porteurs de projets dans un souci de transparence totale. Le développement commercial deviendra un sujet concerté, et non traité de façon confidentielle. Nous collaborerons étroitement avec les compagnies consulaires, notamment Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et Syndicat des Commerçants,

Le développement économique sera notre priorité

Lislois ? Où est la commission extra municipale ? Quid de l'appel au « consommez Lislois » renouvelé lors des vœux 2015 ? Ne devrait-il pas concerner en tout premier lieu la municipalité, ce qui est très loin d'être le cas ?

Liste que nous espérons exhaustive des commerces fermés, ayant déménagé ou au devenir incertain :

Tabac Presse place Maynard, Kopernic, esthéticienne, couturière, vétérinaire en passe de partir de la place (tout en restant sur Lisle), avenir de Pétales et bouchons ?

Heureusement certaines initiatives fonctionnent, notamment l'association des 18 artisans regroupés dans la maison Lafage (« *Espolitaquo !* »). Nous souhaitons aussi pleine et entière réussite aux repreneurs du magasin d'optique, du SPAR ou du tabac de la place Paul Saissac et espérons que les initiatives privées se multiplieront. Il en va de l'avenir de notre commune.



Extrait du journal de Campagne
« Une équipe, un projet, notre Avenir ».

La Gravière de Ladin : mensonge par omission et nuisances à l'horizon !



Dès le conseil municipal du 20 juin 2014 l'annonce s'officialisait : la nouvelle majorité envisage de modifier le PLU afin de permettre la réalisation du projet d'exploitation d'une carrière de sables et graviers aux lieux-dits « La Sarrette et Rodières » par la SGM Agrégats présentant un caractère d'intérêt général » !!!

> Une annonce faite 3 mois après les élections municipales qui ressemble à s'y méprendre à un déni de démocratie ! Les 150 familles de la Rochelle sont directement touchées ! Mais sont aussi concernés par le ballet incessant des camions – 40 à 60 passages par jour.... les habitants de la partie Sud de Lisle et l'axe des avenues J Jaurès et Gambetta. Toutes et tous auraient sans doute apprécié que ce sujet soit évoqué par Madame Lherm, avant de glisser leur bulletin dans l'urne !

« Agir pour Tous » s'est exprimé avec fermeté pour s'opposer au démantèlement du PLU considérant qu'une gravière à cet endroit est un non-sens pour des Lislois attachés à leur cadre de vie, sentiment renforcé par l'absence d'intérêt économique du projet (3 emplois, mais sans aucune création de poste...).

Et voici que ce qui était à prévoir arrive: un avis signalant le début d'**enquête publique** pour le projet de CARRIÈRE a été déposé sur le terrain concerné, mais uniquement sur le terrain (rien sur internet, rien dans l'affichage, rien dans le journal municipal, rien dans les boîtes aux lettres du quartier !). Il est annoncé que l'enquête commencerait le 17 AOUT à 8 H ! En plein été donc, sans doute de peur que la mobilisation ne soit trop grande dans une autre période. Vive la pratique démocratique de la majorité actuelle qui savait auparavant nous donner de si belles leçons !

Restent 2 dates pour vous exprimer : 12/9 de 9 à 12h & 18/9 de 14 à 17h à la mairie.

Point repère :

- Le conseil municipal s'est exprimé il y a 7 ans CONTRE un projet de Gravière à Ladin et a établi le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en conséquence. Si le besoin de gravier est réel, installer un tel projet sur une nappe phréatique et si près de tant d'habitations n'est pas concevable.

Sivens une question de fond ?... de forme ? ... ou de Récupération ?

Il serait illusoire de croire que le sujet de Sivens n'est plus d'actualité. Il le redeviendra prochainement, malheureusement. Il est vrai qu'il se chuchote aujourd'hui en ces périodes plus apaisées quand hier les protagonistes s'invectivaient dans une atmosphère de violence. Une violence instrumentalisée et médiatisée pendant la campagne départementale par une candidate consciente que son salut supposait de surfer sur la vague du ras le bol... Exacerber les tensions pour mieux capter l'opinion... Telle était la devise de celle qui avait faillit pourtant dans son rôle de conseillère générale, préférant l'affirmation à l'explication, la stigmatisation à la concertation.

Force est de constater que la stratégie fut payante, évitant le front national d'un cheveu au premier tour et s'ouvrant droit les portes du conseil départemental par le jeu d'un report parfait des voix frontistes....

Et tant pis s'il fallut pour cela refuser une minute de silence pour M. Remi Fraysse au Conseil Municipal (demandée par

notre groupe), et pourtant honorée par Mme Lherm à Albi au Conseil Général. Tant pis pour le spectacle désolant de guérilla rurale, l'essentiel était sauf, M. Lherm serait réélue...

Jean Tkaczuk aurait même organisé la fronde zadiste ?!

Et aujourd'hui nous direz-vous? Dans l'attente des prochains épisodes d'un feuilleton qui n'a que trop duré, Jean Tkaczuk est un bouc émissaire tout trouvé pour Mme la Maire, taxé même d'avoir organisé la fronde zadiste (?!?) en oubliant un peu vite que c'est sous sa mandature que le PLU modificatif et le projet de barrage ont été adoptés. Epoque où la cheffe de file de l'opposition, pourtant conseillère générale se retranchait derrière la position de Jean Tkaczuk.

Communication et désinformation, voilà leur stratégie !

Raser la ferme Vidal, c'est se tirer une balle dans le pied ?

Etait-il si urgent de se priver d'une opportunité d'utiliser à bon escient la maison Vidal à Sivens ? N'y-avait-il pas tout lieu d'escompter des perspectives économiques et touristiques autour de cette ferme classée depuis 2012 « bâti remarquable » ?

Une fois encore l'action à court-terme aura prévalu sur la réflexion d'ensemble, celle propice à la construction d'un projet commun.



Mme LHERM tient une minute de silence en faveur de Rémi FRAISSE au Conseil Général à ALBI le 31 Octobre 2014.



Zones vulnérables

Extrait du journal cantonal de Mme LHERM (janvier 2014).

Comme je l'avais fait sur le sujet de la retenue d'eau de Sivens, j'apporte mon soutien total au maire de Lisle-sur-Tarn dans son action en vue d'assouplir la directive « nitrates ». Mon seul regret est que cette initiative arrive plus d'un an après la réunion cruciale

Un an et demi après...

Les Lislois ont de la mémoire, et nul doute que chacun se souvient de l'élection d'une Maire à plein temps,... sans étiquette politique... !

Pour autant, nous vous invitons à relire le programme municipal de Mme Lherm et à vous interroger, un an et demi après, sur l'état d'avancement des divers points devant être traités « au plus tôt », « dès le début du mandat ».

1/ La sécurité : Des incivilités qui vont croissant au centre de Lisle et un besoin de résultats.

Un double communiqué municipal nous a surpris dans la quiétude du milieu d'été. Déplorant une **forte recrudescence des incivilités** émanant d'« Individus de petite moralité » la municipalité y affiche son impuissance à juguler la litanie des méfaits et fait part de l'extrême exaspération des habitants. On ne peut qu'être **affligés** et désolés des difficultés endurées par les lislois du centre ville.



Nous nous étonnons... que des élus qui estimaient que la sécurité avait été « négligée de tout temps » et qui met-

tent tout en œuvre pour que « ça cesse », se soient limités à de simples actes administratifs, tels des dépôts de plainte... (encore heureux) ! Est-ce cela là le triptyque promis : « prévention, dissuasion, répression » .La candidate n'avait-elle pas annoncé l'activation **sans tarder** du CSLPD* initié par Jean Tkaczuk ? Quelle politique en termes de prévention y a-t-il eu depuis? Rien et sans surprise il n'y a donc aucun résultat ! Bref **la municipalité communique par anticipation pour se dédouaner de son inaction !**

Fallait-il par ailleurs verbaliser pour non-respect de la zone bleue autour de la place Saissac juste avant les fêtes (Bonjour la trêve des confiseurs !) ? Et le square Raymond Lafage est-il à ce point dangereux qu'il faille le barricader ?



On ne peut continuer ainsi sans politique à long terme en agissant au coup par coup au gré des émotions! **Les lislois attendent des actes !**

*CSLPD=Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Un an et demi après... (suite)

2/ Où en est l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui devait être prise en compte « dès le début du mandat » ? Quelqu'un a-t-il entendu parler de « l'agenda d'accessibilité programmé » de Lisle-sur-Tarn ?

3/ Quelqu'un a-t-il lu la Charte du Conseiller municipal ? Nous n'en avons pas entendu parler depuis Mars 2014...

4/ Qui est le référent conseil des associations évoqué dans le journal de campagne de Mme Lherm ?

Et quel est le message adressé aux associations (77 à Lisle !) en leur refusant l'accès à la salle de justice et de paix (mairie) et de Lapeyrière (sauf cas dérogatoires rarissimes) ? Nous sommes passés de 3 à 1 unique lieu de rencontre et d'échanges quand « *Agir pour Tous* » prônait la coordination des actions et un accompagnement dynamique et logistique, d'un secteur associatif poumon de notre commune.

5/ La fontaine du Griffol place Saissac :

**LE « GRIFOL » :
QUEL SCANDALE !**

Les panneaux « Ville fleurie » aux entrées de la ville ne sont en fait qu'une illusion, au regard de la misère que nous vivons au quotidien. L'état de nos rues et de nos chemins ruraux, le délabrement de notre patrimoine historique, le dédain avec lequel est traité le « Griffol » (véritable joyau avec sa cuve en plomb), sont là pour démontrer qu'à Lisle-Sur-Tarn, le « tape à l'œil » est légende. Depuis 3 ans, cette magnifique fontaine trône tristement, décapitée et privée de sa fonction première, la cuve en plomb transformée en simple jardinière ! Abandonné aux caprices d'une eau calcaire, l'arbre central a été démonté ; on soupçonne qu'il repose, abandonné au fond des ateliers municipaux... Dans ces conditions désastreuses, pouvons-nous encore parler de tourisme ? Il reste pourtant dans notre bastide des gens pour s'intéresser à autre chose qu'aux dessins de Cabu ou Wolinski !



Texte publié par M Saby et « Une équipe, un projet, notre Avenir »

Et les Angelots de notre fontaine du Griffol si chère à M Saby ? Où sont-ils un an après ? Souvenez-vous de ce que nous pouvions lire lors des vœux 2013 de la part de l'association de Mme Lherm « un projet, une équipe, NOTRE avenir »

6/ Un entretien qui laisse à désirer ! :

On nous dit qu'une balayeuse va intégrer les ateliers municipaux. Mais est-ce la bonne solution pour lutter contre les crottes de chien qui envahissent un centre bourg plus que sale. Et il n'y a pas que ça comme on peut le voir...



A l'école Lapeyrière : hautes herbes dans le goudron de la cour.



Place Turle : trou toujours présent fin Mai 2015.



Une propreté en centre bourg qui laisse à désirer.



TAGs antirépublicains qui restent en place sur les murs.

Piscine

La piscine de Lisle a été la bienvenue cet été avec notamment un mois de juillet torride ! On sait trop, combien elle a manqué durant l'été 2012 aux jeunes LISLOIS ! Après les réparations de 2013, qu'il ne fallait pas faire dixit Mme Lherm, les conditions d'exploitation se sont améliorées et même si les phases 2 et 3 des travaux restent à faire, ne faisons pas la fine bouche et ce fut bon d'en profiter pour la jeunesse et les familles lisloises avec des tarifs permettant un accès pour tous.



Station d'épuration : un feuilleton à répétition et rien ne bouge.

En 2014 le quartier de St Vincent était en ébullition en raison d'un épandage de boues de la station apparemment nauséabondes : il en résultait une pétition pour protester. En 2015 certains voisins se plaindraient de désagréments. Enfin toujours rien au conseil municipal quant au lancement des travaux d'extension qui avaient été programmés par l'équipe précédente. On est loin de l'impatience et de la



véhémence manifestées par l'ancienne opposition pour demander que les travaux d'extension soient entrepris au plus tôt ! Un an et demi après rien n'a été fait !! Bref encore un grand écart entre les paroles et les actes pour ceux qui gouvernent aujourd'hui la Mairie de Lisle.

Place de la République : un achèvement des travaux problématique.

L'été 2015 a été marqué par de fortes pluies. Force est de constater que, place de la République, la voirie départementale est noyée dans ce cas. Le système d'évacuation des eaux de gros volume est donc insuffisant. Bien sûr



l'équipe municipale en place n'a pas tardé à trouver le bouc émissaire : ses prédécesseurs... !

Rappelons ici, que dans tout projet public, il y a celui qui passe commande, ici la mairie (maîtrise d'ouvrage) et celui qui pilote et propose le projet, un cabinet d'étude (maîtrise d'œuvre) avec à la clé une responsabilité décennale. Concernant l'évacuation des eaux de la place le projet avait subi la critique de l'ancienne équipe municipale qui avait notamment proposé de créer un puisard de temporisation comme déjà réalisé rue du chemin vert où cela fonctionne bien. Ça n'a pas été fait finalement. Pourquoi? Eh bien car on a été à cheval sur 2 mandats municipaux et que le transfert d'informations a été réduit à minima : la nouvelle équipe n'a pas jugé bon d'inviter à la réunion de chantier et à la réception, les élus de notre groupe, par exemple M Bruyère (ex DDE/DDT) qui gérait le projet jusqu'alors. Il aurait volontiers contribué si on le lui avait demandé. Cela n'a pas été fait. Il est un peu tard de se plaindre, pour la majorité actuelle! Que chacun assume ses responsabilités!!!!

Démocratie locale : où peut-on exprimer son opinion ??...

Plus de 18 mois avec des réunions de quartier au compte goutte. Avez-vous pu exprimer votre avis au-delà d'échanges individuels jamais suivis d'effet ? **Savez vous qu'il n'y a pas eu de conseil municipal pendant 3 mois** de Décembre 2014 à Mars 2015? Etait-ce pour cause de trêve des confiseurs prolongée ou parce que Mme **La Maire à temps plein** avait autre chose à faire... Une campagne électorale ?

Que penser des commissions municipales qui ne se sont, pour nombre d'entre elles, presque jamais réunies ou pas du tout comme celles de la communication et du développement durable... Et quand elles le sont, c'est à quelques

jours du Conseil Municipal. On évite ainsi tout débat contradictoire et on pratique souvent une politique du « fait accompli ». Nous avons ainsi appris la tenue d'un « festival du polar » dans la presse moins de 48h **APRES** la tenue d'un conseil municipal et sommes toujours sans nouvelle du mode de financement à quelques semaines de l'échéance ! *Peut-être un bienfaiteur de dernière minute... allez savoir...*

Et lorsque la population doit être sollicitée, tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter la capacité d'expression (**enquête publique pour la gravière** annoncée uniquement sur le terrain concerné avec un début d'enquête au cœur des congés annuels, le 17 Aout 2015 !)

Et quelques ralliements tardifs...

Rétropédalage de circonstance sur les rythmes scolaires (NAP)

Après avoir clairement remis en cause le périscolaire sous sa forme actuelle auprès des parents d'élèves, notre Maire s'est glorifiée finalement du travail effectué par l'ancienne

municipalité, reconnaissant dans l'organisation lisloise du périscolaire un exemple cité et envié de tous. « **Agir pour Tous** » se félicite de ce ralliement tardif, espérant qu'il ne soit pas un simple artifice électoraliste... à suivre...

Et quelques ralliements tardifs... (suite)

Rivalou

Après 6 années d'**opposition acerbe** à ce projet et dorénavant en capacité de tout stopper, la Maire de Lisle opte finalement pour un **prolongement de 7 ans** de la durée d'aménagement, se ralliant ainsi à la position initiale de Jean Tkaczuk... Et de nous expliquer qu'elle sera **ambassadrice de Rivalou (!)** et prend dorénavant en main la commercialisation, balayant d'un revers le contexte immobilier particulièrement difficile.



Fleurissement : éco-responsabilité dans l'espace public et toutes nos félicitations



1/ à l'entrée de Lisle au ROND POINT du PUJOL ! :

C'est la danse des Ceps de vigne ! Une illustration de la composante viticole de la commune! C'est original et ON AIME... même si quelques esprits chagrins vont encore se plaindre... !!!

2/Carrefour Jules Ferry à Lisle :

un bel espace vert dédié au thème du recyclage des déchets dans le droit fil de l'Agenda21. Ce sont les enfants de l'ALAE et les Aînés ruraux qui y ont préparé fleurs et

abeilles de récupération pour cette plate-bande conçue par l'Equipe "Espaces verts" de la Mairie.

3/Au LAC :

les 6° du Collège, l'ALAE, la MJC ont eux aussi proposé 2 parcours l'un de découverte de la flore, l'autre sur la valeur des déchets.

Voilà de bonnes initiatives inscrites dans l'Agenda 21 qui méritent d'être signalées...



Saison culturelle au musée Raymond Lafage



De 2008 à 2013, les dessinateurs de Charlie hebdo ont honoré Lisle de leur présence, nous témoignant, année après année, une indéfectible confiance. Après les tragiques événements de Janvier 2015, où la municipalité brilla par son indifférence (ou presque), nous déplorons que seul le Bar de l'Olivier (merci à eux) perpétue la mémoire de ces défenseurs de la liberté d'expression. Une place évidente aurait

du leur être faite au musée...

Si l'année 2014 fut catastrophique en termes d'entrées avec un choix pour le moins décevant (Ferran), nous espérons que **Blachon** ravive un peu un dynamisme culturel d'autant plus en berne que les associations culturelles ont été les premières concernées par les coupes budgétaires municipales.

On aime le maintien des **dimanches au musée** qui animèrent cet été 2015 avec une programmation toujours de qualité.



Sanction contre le Journal « Les Amis de Lisle »

Au motif d'un article sur l'exposition de l'été 2014, qui aurait déplu à l'actuelle majorité, celle-ci a décidé de ne plus permettre la vente au numéro sur le site du Musée. **Vive la liberté d'expression !**

BUDGET, FINANCES

« La dette, la dette, la dette... »

Qui a croisé Maryline Lherm depuis 18 mois s'est vu ressortir ce même refrain... Quel que soit le motif du rendez-vous !

Endettement catastrophique entend-on depuis 18 mois, et en même temps baisse des dotations de l'État de 109 000 € pour 2015 et ... aucune évolution des taux d'imposition municipaux, le tout en augmentant de 6% en 2 ans les dépenses de personnel et en effaçant 71 365 € de dettes ?!?

Qui peut sérieusement croire cette équation possible ! Et si la solution évidente était que la situation de Lisle était loin d'être la catastrophe que la majorité vous rabâche à longueur de semaine ?!?

N'en avez-vous pas assez que la majorité actuelle vous chante toujours ce refrain si faux ?

• C'est quoi cette dette ?

Des investissements indispensables pour de nouvelles infrastructures ou accompagner l'installation de nouveaux lislois :

Tout lislois a une dette de 32.824€ (à mi-août) au titre de l'Etat français (de fonctionnement principalement) et de 750€, nous promet-on, au titre de la dette grecque... ! Concernant Lisle il s'agit de 1967€, mais d'**investissement**, correspondant à des services et des infrastructures dont il a directement l'usage ! **Le second niveau d'investissement à Lisle après celui de M P. CAYLA entre 1971 et 1977 !**

Rappelons-nous ce qui a été fait avec cet argent :



< Pôle des aînés.



> Groupe scolaire (cantine, maternelle)



Collège, crèche, Bâti-
ments sportifs (tennis /
dojo).



> Requalification du centre-bourg, Cheminement piéton, Voirie (42 km de routes de campagne et 2,5 km en ville).



Aménagement des places Maynard, de la République et des abords de la Gare.

> Ouverture de logements sociaux et des jardins familiaux.



> Accompagner l'implantation de grands équipements comme la caserne des pompiers et le collège » (certes financé par le Conseil général mais dont l'installation a coûté à la commune).



Bien sûr que si on investit on s'endette pour une certaine durée ! Ça ne devient un problème que lorsque la commune n'est pas en capacité de rembourser ses emprunts ce qui est bien loin d'être le cas puisqu'elle génère même une capacité d'**autofinancement positive depuis 3 ans** (ce qui n'était jamais arrivé depuis 20 ans nous disent les expertises)!

BUDGET, FINANCES (suite)

• Et que fallait-il ne pas faire alors ?

NOUS avons souvent posé la question à Mme Lherm, comme elle le dit elle-même et voici sa réponse :

Lorsque le maire nous pose inlassablement la question : « Quels investissements n'auriez-vous pas faits ? », nous pouvons répondre que nous nous serions donnés les moyens de capitaliser davantage de subventions car les dossiers sont souvent montés à la hâte, voire inexistants, et

Texte extrait du journal de Campagne « Une équipe, un projet, notre Avenir »

Bref, rien n'est à jeter ! Ce n'est qu'une question de subventions !

Prenons date pour voir ce que la municipalité saura demain capter comme subventions !

• L'investissement réalisé a-t-il impacté le porte-monnaie des lillois ?

A-t-il fallu augmenter des impôts municipaux pour rembourser ? NON ! La variation moyenne des impôts n'a été que de +0,88%/an avec 3 années à 0% (2010, 2013, 2014). Bref Des impôts maîtrisés entre 2008 et 2014. Et d'ailleurs Mme Lherm ne fait-elle pas 0% en 2015 malgré notre « lourd passif » ?

• Il se colporte que la nouvelle équipe a évité la mise sous tutelle financière... VRAI ? FAUX ?

Cette rumeur circule, Mme la Maire disant même qu'elle voit le Prefet toutes les semaines au sujet des finances!!!... Est-elle fondée? Pour répondre il suffit de comparer l'état des finances en 2013 et 2007, un excédent net de 540 063 € en 2013 contre 129 585 € en 2007 et une CAF nette (déduction faite du capital de l'emprunt) de +137 328 € contre -176 983 €

• Compte Administratif 2014

Il résulte d'un budget primitif 2014, **Voté** par l'équipe Jean Tkaczuk, et **exécuté** par l'actuelle majorité... Qui pourtant avait voté **contre** lors du CM du 28-02-2014 !

La prévision initiale semble pourtant avoir été suffisamment bonne puisqu'on observe :

– un **Excédent net** dégagé en 2014 de **+ 557 657 €** contre **+ 540 063 €** en 2013.

– Pour la 3^e année consécutive depuis 1997 et comme en 2012 et 2013, un excédent déduit de la charge des emprunts (**CAF nette**) de **+ 117 695 €**. À comparer aux **137 358 €** de 2013.

Un résultat légèrement moins bon que prévu au budget primitif car pénalisé par l'importante progression des

en 2007. C'est assez parlant, non ? Avons-nous été mis sous tutelle en 2007, malgré une situation qui était alors moins favorable qu'aujourd'hui ? NON, nous avons même porté un projet ambitieux d'investissement sur les 5 années suivantes ! Ce bruit est **FAUX** bien entendu ! C'est un ragot visant à dédouaner la majorité de son inaction !

• Contrôles financiers : après 4 audits, un 5^e, est-ce utile ?

La commune a connu 2 audits de la chambre régionale des comptes (2008 et 2013, publié *in extenso* sur le site internet de la mairie) 2 par le Cabinet KPMG (2011 & 2014) pour le compte de Tarn & Dadou.

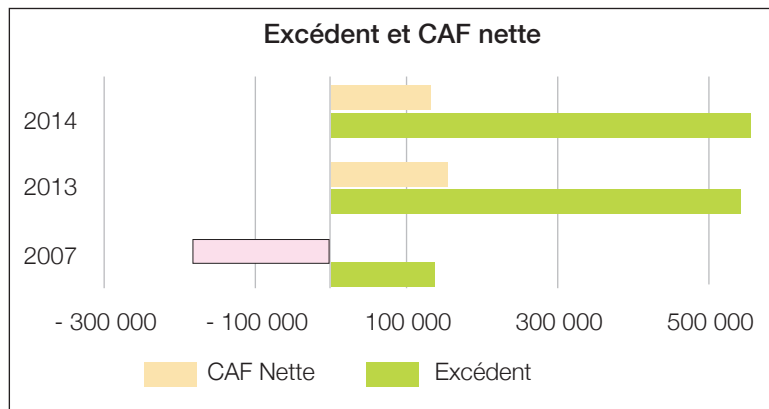
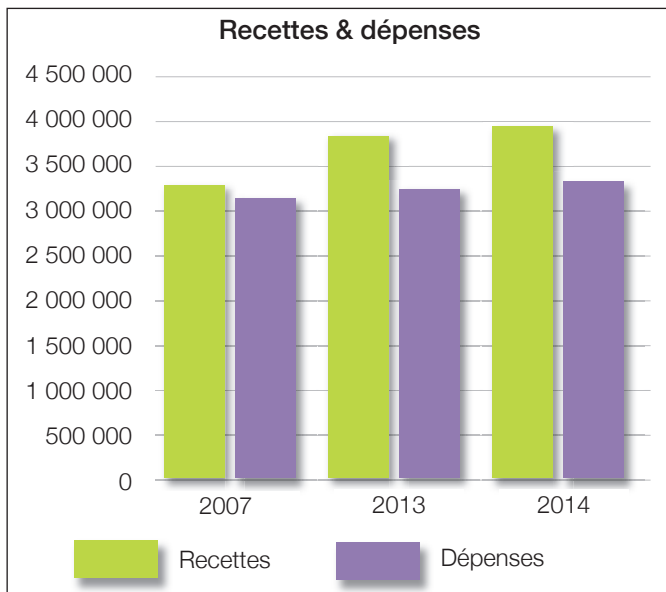
Pourtant la municipalité actuelle a commandé dès son arrivée aux affaires **une nouvelle étude à KPMG pour 8 000€ ! Pour quel résultat ?** Sans surprise, une redite du récent rapport 2013 de la Cour Régionale des Comptes... qui nous disait en substance : la commune a investi et peut rembourser sa dette ! N'y avait-il pas mieux à faire de cette somme que de chercher à enfoncer la gestion financière de ses prédécesseurs ?

dépenses en personnel, qui ont bondi de **+ 3,7 %** en 2014 alors que l'évolution avait été maintenue en moyenne à **+ 0,86 %** par an depuis 2011 !

Pour compenser partiellement cette hausse des frais de personnel évoquée ci-dessus, les dépenses indispensables d'entretien (réseaux, voirie, bâtiments...) ont subi une réduction importante ! Pourtant que de critiques de notre action insuffisante sur ces sujets lorsque nous étions aux affaires !

Enfin l'effacement d'une dette de 71365€ liée au dossier du Gourpat, au bénéfice d'intérêts particuliers, a bien été inscrit dans la comptabilité communale 2014...

	2007 (en €)	2013 (en €)	2014 (en €)	Variation 2014/2007
Recette (A)*	3 324 027	3 834 125	3 899 940	+17,3 %
Dépenses (B)	3 194 442	3 294 062	3 342 283	+4,6 %
Excédent (A-B) = (C)	129 585	540 063	557 657	+330 %
Remboursement capital Emprunt (D)	306 568	402 735	439 962	+41,3 %
CAF nette (C-D) = E	- 176 983	137 328	117 695	



Bref, le redressement financier dont se glorifie la majorité tient plutôt à la poursuite d'une amélioration régulière des finances qui a produit ses effets depuis le milieu du mandat 2008-2014.

• Budget Primitif 2015 ou Comment réduire la dette... en empruntant ?

C'est le premier budget voté dans cette nouvelle mandature ; il est marqué par : **une baisse des dotations** (-109 000 €), mais **pas de réduction** significative des dépenses (dépenses générales et de personnel (qui elles auront augmenté de +5,8% de façon cumulée depuis 2013 soit de 95 000 €).

Nombre d'associations ont aussi vu leur subvention municipale réduite de manière importante (culturelles mais aussi parents d'élèves pour le voyage scolaire des CM2 par exemple...)

TAXES : 3 années d'excédent net de suite positif, pas d'investissement nouveau, mais pas de baisse de la fiscalité !

Sur les taxes, a été voté un maintien des taux à l'identique (variation = 0%). Depuis 2010, c'est la 4^e fois que cela se produit et la première pour cette majorité.

Cette décision qui vient après une critique incessante de la gestion précédente, est étonnante pour 2 raisons :

1. La situation soit disant catastrophique des finances aurait du les amener à faire comme beaucoup de communes en France : +15% à Toulouse ; +30% à Marseille etc.

Les finances étaient donc en assez bonne santé et il y avait assez de marges de manœuvre pour ne pas suivre le mouvement général à la hausse. Grâce à qui si ce n'est pas à l'équipe précédente ?

2. Mais aussi vu l'**absence d'investissement nouveau** et l'ampleur de l'excédent net cumulé (+ 557 657 €) **pourquoi n'ont-ils pas baissé les taxes ?**

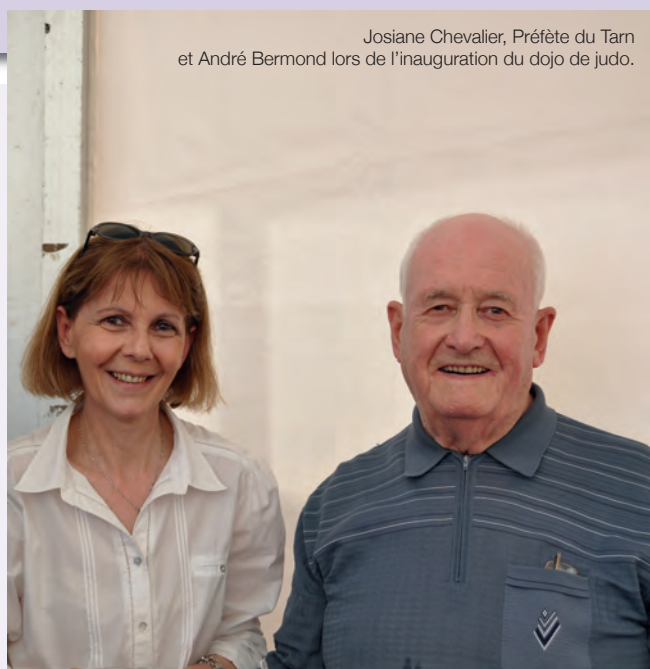
EMPRUNT :

A bas la dette, mais vive l'emprunt nouveau ! Ce budget 2015 prévoit **un emprunt de 450 000 €** que la municipalité a déjà réalisé !?! OUI vous lisez bien !!!

Les banques prêteront elles aux villes en défaut de paiement ? Soyons sérieux, arrêtons les sornettes !

André Bermond - Hommage

André BERMOND nous a quittés le 31 Mai 2015 à l'âge de 89 ans. Il a été entre autre commerçant, impliqué dans la vie municipale comme **Adjoint au Maire** de 1971 à 1983 Conseiller d'opposition de 1989 à 1995, Adjoint à nouveau de 1995 à 2001. Il a été le fondateur et l'animateur contre vents et marées et pendant des années du journal « **Les Amis de Lisle** ». Il avait également chevillé au corps l'esprit mutualiste et avait été avec Ernest Pelegry, un pilier de la Société Saint Vincent à Lisle et un des **bâtisseurs de la Mutualité Tarnaise**. Aujourd'hui Lisle a perdu celui qui était sa mémoire administrative depuis les années '70, un homme de bonne volonté, résolument engagé au service de l'intérêt collectif. Nous mêmes avons perdu un des nôtres, un compagnon, un soutien indéfectible des forces de progrès. **Il était membre d'Agir pour Tous**. Nous dédions cet hommage à son épouse Jeannette.



Josiane Chevalier, Préfète du Tarn et André Bermond lors de l'inauguration du dojo de judo.

Tarn & Dadou : l'avenir s'assombrit, des apprentis sorciers militent pour la scission !

Sous l'influence de différents facteurs, Gaillac suivi comme un seul homme par Lisle parle de scinder TED en 2 territoires plus petits l'un Nord avec Gaillac et Castelnau (tiens...tiens...), l'autre Sud avec Graulhet! On rejoue donc le vieux scénario des préparatifs des législatives 1992 en vue de celles de 2017. Tant pis si on met à bas un travail patient mené par les élus pendant des années pour se ras-

sembler en surmontant toujours de façon constructive les petites différences afin de servir l'intérêt du territoire Quel intérêt a t on à avoir une Communauté de communes plus petite alors que l'espace régional va passer au 1^{er} janvier 2016 de 2,7 à 6 millions d'habitants ? Est-ce vraiment une idée indispensable et visionnaire ?

Tarn & Dadou : salle polyvalente du RIVALOU

Voilà un nouvel équipement nécessaire pour le collège bien entendu (la règle étant que si le département finance un collège, la commune siège finance une salle de sport contiguë) et qui va aussi renforcer et développer une dynamique sportive et associative pour notre commune (enfin si la municipalité se décide à communiquer sur l'utilisation possible de cette salle !)... Un projet pour lequel nous avons fortement œuvré pour qu'il soit réalisé sur notre commune car nous sommes convaincu de son intérêt, de sa nécessité, de sa plus value alors que selon les déclarations de Madame Lherm en conseil de communauté, il y a d'autres priorités !!!...

Par ailleurs, nous vous donnons rendez-vous le 27 Septembre 2015 à midi pour l'inauguration et vous serez à même d'apprécier la superbe réalisation de ce complexe et le formidable outil de travail que cela va être pour nos jeunes collégiens et nos associations... un investissement que nous assumons pleinement...



Manifestations



FEU D'ARTIFICE DE LISLE-SUR-TARN, ce 20 juillet 2015.

(Evéniums Concept (Rodez,))

Changeons de prestataire, histoire que quelque chose change...

¼ d'heure sans grande originalité sauvé de justesse par un final cache misère...



BODEGA

Quand deux associations que certains voudraient opposer, nous font vivre depuis huit ans une soirée festive, conviviale, chaleureuse, familiale et intergénérationnelle...

Les FÊTES GÉNÉRALES

Toujours autant de monde pour ces festivités qui cette année ont fêté leurs vingt ans, une équipe dynamique, des groupes toujours bien choisis. Souhaitons leur de poursuivre leur chemin dans la réussite.



< ARTSCENICS

Une programmation et une promotion sans faute pour au total 2 soirées endiablées que nous n'oublierons pas de si tôt !

CYCLOTOURISME >

Un bel exemple de mobilisation du riche tissu associatif lislois pour accueillir un rassemblement gigantesque de cyclotouristes venus de toute la France !



Élection départementale (3^e tour de l'élection) : quand « sans étiquette » veut dire : « Du côté du gagnant » et « Circulez, il n'y a rien à voir » !

Pour remplir sa promesse d'être « MAIRE à PLEIN TEMPS », Madame Lherm avait le choix de ne pas être candidate. C'est ce qu'elle ne fit pas et fut réélue : félicitations !. Mais lors de l'élection du Président du Conseil départemental, elle s'est compromise dans une péripétie que les médias ont beaucoup commentée. En effet, **Président socialiste** du Tarn, Thierry Carcenac a conservé son poste à la tête du département titraient les journaux. Oui, mais avec le soutien de notre conseillère départementale, Madame Lherm ! Or Voici ce que l'on trouvait dans le journal cantonal de Madame Lherm, en Janvier 2014 :



Et Voici les propos du même Philippe Folliot, député UDI, le 2 Avril 2015 lors de l'élection du Président du Conseil départemental, tels que rapportés dans la presse locale (Journal d'Ici) :

« Ce revirement, je ne me l'explique pas, je ne le comprends pas. Ces deux élus ont accepté sans réserve de recevoir notre soutien et ensuite décident d'agir de la sorte... ce n'est pas acceptable. Si nous l'avions su avant nous aurions mis d'autres candidats. La politique ne se grandit pas quand on voit de tels comportements! J'ai appris par la bande ce qu'il en était hier soir. Il n'y a eu aucun débouchage de la part du président CARCENAC, les deux élus ont pris leur décision seuls. »

Naturellement les déclarations du député Ph Folliot sont totalement infondées et relèvent d'une crise hallucinatoire profonde chez ceux qui en déduiraient qu'il y a eu retournement de veste. Circulez, il n'y a rien à voir, ni à comprendre, tout est normal ! On vous le dit !

Accueil en 2013 du Député « marcheur » Jean Lassalle (Modem). Sur la photo on reconnaît : Philippe Folliot, député UDI ; Marie-Line Lherm, candidate aux municipales 2014 ; Jean Lassalle, député Modem »

Le groupe municipal « Agir pour Tous »



Vos élus municipaux « Agir pour Tous » :

Michel Bruyère, Régine Lemaire, Henriette Relaix, Nicole Sanchez, Jean Tkaczuk, Laurent Veyriès

Le groupe municipal « **Agir pour Tous** » fait de 6 membres, est présent au conseil municipal. En questionnant la majorité sur les annonces qu'elle fait, en énonçant son point de vue, en défendant l'intérêt général de la commune, il vous représente. Cela l'amène à soutenir bien sûr les propositions qui vont dans le bon sens ou au contraire à s'opposer très simplement à des propositions qui ne sont pas recevables.

L'Association « **Agir pour Tous** » a été créée pour permettre à un plus grand nombre de personnes, soucieuses des évolutions de notre commune, de s'impliquer dans la vie publique. C'est une instance où chacun, à sa mesure, peut contribuer, en fonction de ses compétences et de sa volonté, à un indispensable fonctionnement démocratique et citoyen. Nous voulons travailler avec vous pour notre ville, **on vous attend** : Adhérez à « **Agir pour Tous** ».

Pour nous contacter :

1-le site « **Agir pour Tous** » : www.agirpourtous-lisle.com

2-ou vos mails à : tkaczuk.jean@wanadoo.fr

3-et Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/AgirPourTousLisleSurTarn>

Agir pour tous
pour un Grand Lisle Rassemblé